



# Kinésithérapeute ! ...et maintenant ?

## Check-list

pour démarrer son activité

### Start-up Kinésithérapeute

1. J'ai reçu mon attestation provisoire de diplôme. \_\_\_\_\_
2. J'ai fait parvenir ma demande d'agrément à la Communauté Française, éventuellement par l'intermédiaire de l'Université/La Haute Ecole, et j'ai demandé que mes données soient transmises à l'INAMI. \_\_\_\_\_
3. J'ai reçu mon agrément de la Communauté et mon VISA du SPF Santé Publique. \_\_\_\_\_
4. J'ai reçu mon numéro INAMI. \_\_\_\_\_
5. J'ai souscrit une assurance responsabilité civile kinésithérapeute, gratuite jusqu'au 31/12/2023, auprès de Curalia. \_\_\_\_\_
6. J'ai souscrit mon contrat INAMI auprès de Curalia. \_\_\_\_\_
7. Je me suis mis(e) en règle en matière de Mutualité. \_\_\_\_\_
8. Si je commence comme indépendant, j'ai demandé à Curalia de m'affilier à une Caisse d'Assurances Sociales pour Indépendants et de m'inscrire à la Banque Carrefour des entreprises. \_\_\_\_\_
9. Si je commence comme employé, je me suis inscrit au FOREM - ACTIRIS. \_\_\_\_\_
10. Je me suis inscrit(e) auprès d'Axxon (Association professionnelle). \_\_\_\_\_
11. J'ouvre mon cabinet. \_\_\_\_\_

### Assurances

1. Je n'habite plus au domicile de mes parents. J'ai souscrit auprès de Curalia l'assurance incendie obligatoire pour mon nouveau domicile et je bénéficie d'une assurance RC familiale gratuitement pendant un an. \_\_\_\_\_
2. J'achète une voiture à mon nom et j'ai souscrit auprès de Curalia :
  - Une assurance RC voiture et je bénéficie d'une assurance protection juridique gratuitement pendant un an. \_\_\_\_\_
  - Une assurance omnium. \_\_\_\_\_
3. Comme indépendant, j'ai souscrit une assurance revenu garanti KINERISK pour m'assurer un revenu en cas d'incapacité de travail dû soit à une maladie ou un accident. \_\_\_\_\_
4. Si j'installe un cabinet, je souscris auprès de Curalia :
  - Une assurance incendie. \_\_\_\_\_
  - Une assurance solde restant dû pour couvrir mon emprunt professionnel. \_\_\_\_\_



plus d'info ?  
[www.jesuiskine.be](http://www.jesuiskine.be)



rejoignez-nous sur Facebook  
[start@curalia](mailto:start@curalia)



# Kinésithérapeute ! ...et maintenant ?

## Numéros utiles

### Communauté française - Fédération Wallonie-Bruxelles

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Administration générale de l'enseignement (AGE)  
Direction générale de l'Enseignement supérieur,  
de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique (DGESVR)

#### Direction de l'Agrément des Prestataires de Soins de Santé

Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles  
agreementsante@cfwb.be  
02/690.89.20

#### INAMI

##### Service des soins de santé - Section kinésithérapie

Avenue Galilée 5/01 - 1210 Bruxelles  
Call center 02/739.74.79 | [kinefr@riziv-inami.fgov.be](mailto:kinefr@riziv-inami.fgov.be)  
- lundi et jeudi de 13 à 16 heures ;  
- mardi, mercredi et vendredi de 9 à 12 heures.  
N'oubliez pas d'avoir votre numéro INAMI à portée de main.

#### CURALIA

##### Assurances et Pension

Rue des Deux Eglises, 33 - 1000 Bruxelles  
02/735.80.55 | [info@curalia.be](mailto:info@curalia.be) | [www.curalia.be](http://www.curalia.be)  
[www.jesuiskine.be](http://www.jesuiskine.be) | Facebook: [start@curalia](https://www.facebook.com/start@curalia)

#### AXXON: Physical therapy in Belgium

##### Association Professionnelle de kinésithérapeutes

Imperiastraat 16 - 1930 Zaventem  
02/709.70.80 | [info.fr@axxon.be](mailto:info.fr@axxon.be) | [www.axxon.be](http://www.axxon.be)  
Le secrétariat d'AXXON est à votre disposition les lundi et mardi de 8h00 à 15h00 et le jeudi de 8h00 à 14h00.

#### XERIUS

##### Caisse sociale

Bureau à Bruxelles et Louvain-la-Neuve  
Service Starters: tel. 02/609.62.30 - e-mail: [ol.bruxelles@xerius.be](mailto:ol.bruxelles@xerius.be) (Bruxelles)  
tel. 010/75.31.90 - e-mail: [guichet.ln@xerius.be](mailto:guichet.ln@xerius.be) (Wallonie)  
[info@xerius.be](mailto:info@xerius.be) | [www.xerius.be](http://www.xerius.be)

#### Service de l'emploi

##### En Wallonie: inscrivez-vous au FOREM

Contact center: 0800/93.946 (entre 8h et 17h) | [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

##### À Bruxelles: inscrivez-vous chez ACTIRIS

Contact center: 0800/35.123 (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30)  
[www.actiris.be](http://www.actiris.be)